

ma charge pastorale que j'accomplirai alors ? Mais en même temps j'acquitterai un devoir de reconnaissance filiale envers Celle qui m'a donné tant de marques visibles de sa puissante protection et de sa maternelle bonté. J'en éprouve, je vous l'avoue, un impérieux besoin.

Je verrai Pie X pour la première fois. Il me sera doux de lui parler de votre zèle, de la foi et de la piété de votre peuple, de la prospérité de nos œuvres, et de lui présenter un rapport complet qui sera certainement de nature à consoler son cœur. Je remettrai entre ses mains, avec l'offrande du denier de Saint-Pierre, celle que vous avez recueillie récemment à l'occasion du jubilé de l'Immaculée Conception. Ce sera notre humble cadeau ; il aidera l'auguste Pontife dans les œuvres si nombreuses qui sans cesse sollicitent sa charité.

Comme je vous l'ai déjà recommandé, vous tiendrez à célébrer ici, avec toute la pompe possible, la fête du 8 décembre. Vous ferez précéder cette fête d'un Triduum de prières ; vous inviterez les fidèles à s'approcher des sacrements de pénitence et d'Eucharistie : vous ferez en un mot tout ce que votre piété envers Marie vous inspirera. Veuillez relire à ce sujet, le dispositif de mon mandement (No 50).

Le 8 décembre au soir je désirerais voir se renouveler le spectacle magnifique donné dans tout le diocèse, il y a cinquante ans, lors de la définition de l'Immaculée Conception. Je voudrais que tous les catholiques, dans les campagnes comme dans les villes, témoignassent leur foi et leur bonheur par l'illumination de leurs maisons. Je sais bien que la température de notre hiver ne favorise guère des démonstrations de ce genre. Tout de même il suffira de faire appel à nos familles canadiennes si dévouées à la très sainte Vierge, elles rivaliseront de zèle et sauront bien trouver le moyen de